

Animateur de séance :	Laurent Fouché
Membres présents :	Mme Véronique Autexier MM. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Jean Guillen, Bruno Renon
Membres excusés :	Néant
Membre invité :	Néant
Membres absents :	Néant
Invités absents :	Néant

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'art. 30 – paragraphe 2 - des RG de la LFNA) par lettre) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (art. 30 – paragraphe 3 des RG de la LFNA). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV N° 05 du 15/09/2021)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Etude de la demande d'engagement Equipe D de l'U.S Chasseneuil
- Etude de la demande de report équipe B de l'U.S St Martin

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Etude des courriers reçus

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Validation du PV précédent

Le PV n° 05 de la réunion de la commission des compétitions Séniors est approuvé sans modification. ([LIEN](#))

Informations de l'animateur de séance

L'animateur de séance précise aux membres de la commission que, contrairement aux règlements, les engagements dans les diverses compétitions (championnats et coupes) au titre de la saison 2021/2022, ayant été validé sans tenir compte de leur situation financière arrêtée au 30 juin 2021, tous les clubs sont, exceptionnellement éligibles à participer aux championnats et coupes départementales.

SUJET(S) « POUR DÉCISION »

1° - Demande d'engagement Equipe D – USC Chasseneuil

Suite au courriel de la Co-présidente de l'USC Chasseneuil en date du mardi 21 septembre 2021 qui souhaite engager une équipe D dans le championnat de 5^{ème} division, les membres de la commission, après étude des diverses possibilités, accorde l'autorisation au club de l'USC Chasseneuil d'engager une équipe D dans le championnat de 5^{ème} division. La mise à jour du calendrier des compétitions sera réalisée par le secrétariat du District.

Décision 01 : Les membres de la Commission valident cette décision.

2° - Demande de report équipe B de l'U.S St Martin

Suite au courriel du club de l'U.S St Martin en date du dimanche 19 septembre 2021 qui sollicite un report de son équipe B au titre de la 2^{ème} journée de championnat, les membres de la commission, en application du PV n° 3 en date du 01 septembre 2021, émettent un avis défavorable à cette demande.

Décision 02 : Les membres de la Commission valident cette décision.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

Néant

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

4° - Etude des courriers reçus

- Courriel du Président du club de U.S St Martin du dimanche 19 septembre 2021
Demande de report équipe B (Mornac 3 – Ang St Martin 2) du samedi 25 septembre 2021 - **Avis défavorable** → Réponse adressée au club par le secrétariat du District.
- Courriel de la Co-présidente du club de U.S Chasseneuil du mardi 21 septembre 2021
Demande d'engagement équipe D - **Avis favorable** → Réponse adressée au club par le secrétariat du District.


RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 22/09/2021

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°05 du 15/09/2021	Validé	-	-
1	Demande d'engagement Equipe D USC Chasseneuil	Avis favorable	Laurent Fouché	Immédiat
2	Demande de report équipe B de l'U.S St Martin	Avis défavorable	Laurent Fouché	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mercredi 29 septembre 2021 à 17h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

L'animateur de séance
Fouché Laurent



Le Secrétaire
Brandy Philippe

